

FAITES LE PLEIN D'AVANTAGES AVEC SEVEANE, DES PROFESSIONNELS DE SANTE SELECTIONNES POUR VOUS



En optique



En dentaire

Passer par nos partenaires Santé, c'est bénéficier :

- d'une meilleure information avant de s'équiper ou de réaliser un traitement (produits complexes, prix difficilement comparables et marge libre) ;
- de tarifs réduits sur des équipements et/ou des actes et donc d'une diminution du reste à charge ;
- de meilleurs remboursements sur certains actes ;
- d'une qualité de services (après-vente), de soins et d'équipements ;
- d'un tiers payant en optique et chez la plupart de nos partenaires chirurgiens-dentistes et implantologistes.

À SAVOIR

La prise en charge des régimes obligatoires est faible, voire inexistante : **7%** sur les équipements optiques et **16%** sur les prothèses dentaires.

sévéane

DES VERRES DE QUALITÉ À DES PRIX RÉDUITS PROPOSÉS PAR TOUS LES OPTICIENS PARTENAIRES

- **Des verres de qualité** : verres de marque (BBGR-Nikon, Codir, Essilor, Hoya, Mega Optic, Novacel, Optiswiss, Rodenstock, Seiko, Shamir, Zeiss).
- **Des tarifs réduits** sur tous les verres et traitements (lumière bleue, photochromique...) ; remise de **20 %** sur les montures, **10 %** sur les lentilles, les produits lentilles, les accessoires et les solaires (sans correction), **50%** sur la 2ème paire de verres pour un achat sous 1 mois pour un même porteur, quel que soit l'équipement optique (solaire, conduite, mi-distance, identique) en cas de premier équipement avec des verres de classe B,
- **Des services sur mesure** : garantie casse sans franchise, garantie « satisfait ou échangé » pendant 6 mois sur les verres en cas d'inadaptation ou d'intolérance du bénéficiaire, garantie « traitement » dans un délai de 3 ans suivant l'achat.

Le  **100 % santé avec Sévéane**

- **Une garantie casse sans franchise et des verres de marque.**

sévéane

DES CHIRURGIENS-DENTISTES RÉPARTIS SUR TOUTE LA FRANCE

- **Un meilleur remboursement** sur certains actes en passant par un partenaire.
- **Une garantie casse et réparation pendant 10 ans** selon les prothèses dentaires réalisées par un partenaire.

Le  **100 % santé avec Sévéane**

DEPUIS 2021 : DE NOUVEAUX PARTENAIRES SPÉCIALISÉS EN IMPLANTOLOGIE

- *Une structure et des équipements adaptés à la pratique de l'implantologie.*
- *Un meilleur remboursement sur les implants.*
- *La possibilité de **tiers payant**.*

LA SOLUTION SEVEANE : UN MAILLAGE DENSE ET DES REDUCTIONS DE PRIX IMPORTANTES

Réseaux Sévéane	Nombre	Baisse de prix en % en moyenne
Opticiens	5084	> 25 %
Chirurgiens-Dentistes	5045	> 10 %
Implantologistes	314	> 10 %

SATISFACTION CLIENTS : EN OPTIQUE PAR EXEMPLE, CE QUE REVELE LES ENQUETES DE SEVEANE

73 % d'achats optiques réalisés chez un opticien Sévéane.

90 % de satisfaction générale dans le réseau.

92 % de satisfaction sur l'accueil, le conseil et l'équipement.

82 % de taux de recommandation.

COMMENT BÉNÉFICIER DES AVANTAGES DES RÉSEAUX ?

Vous appelez votre centre de gestion santé Anips pour vérifier si votre professionnel de santé habituel fait partie du réseau. Sinon, vous obtenez, de manière aléatoire, les coordonnées des 5 les plus proches de votre domicile ou lieu de travail.

À SAVOIR

Les réseaux évoluent régulièrement, c'est la raison pour laquelle vous ne recevez pas de listes de professionnels de santé Sévéane.

Pour contacter le service client ANIPS :

par téléphone :

09.69.32.33.12 (appel non surtaxé)

Service ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

par mail : contactanips@anips.fr

par courrier :

Centre de Gestion ANIPS/GGVIE

CS 40189

86962 Futuroscope Cedex

COMMENT ÇA MARCHE ?

CHEZ UN OPTICIEN SEVEANE

Je me présente chez l'opticien Sévéane que j'ai sélectionné.

Je présente ma carte vitale et mon attestation de tiers payant pour qu'il m'identifie comme bénéficiaire du réseau Sévéane.

L'opticien Sévéane m'accompagne dans le choix de mon équipement. Je signe mon accord de prise en charge.

Le tiers payant est systématique

Je règle uniquement les dépenses non prises en charge par ma complémentaire santé.

CHEZ UN CHIRURGIEN-DENTISTE SEVEANE

Je me présente chez le chirurgien-dentiste Sévéane que j'ai sélectionné et je présente ma carte vitale et mon attestation de tiers payant pour qu'il m'identifie comme bénéficiaire du réseau Sévéane.

Le dentiste me remet un devis avant de réaliser les traitements.

J'adresse le devis à mon centre de gestion santé ANIPS qui me communique les remboursements de mon régime de base et de ma complémentaire santé ainsi que mon reste à charge.

Le dentiste **accepte** le tiers payant.

Le dentiste **ne pratique pas** le tiers payant.

Je règle uniquement les dépenses non prises en charge par ma complémentaire santé.

Je règle la totalité et j'adresse le décompte du régime obligatoire + la note d'honoraires à mon centre de gestion santé Anips.

EXEMPLES DE MISES EN SITUATION

SUIVONS 2 PERSONNES DANS LEUR PARCOURS OPTIQUE....



Hors réseau



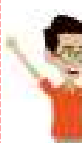
Panier libre

Panier 100% santé

Origine des verres ?
Qualité, traitements ?

Reste à charge
0€
Choix limité

Reste à charge ?



Réseau Sévéane



Panier libre

Panier 100% santé

Origine garantie des verres
Qualité, traitements



Reste à charge 0€
Choix limité mais tarif des verres réduit, verriers connus



Reste à charge 0€
sur une sélection de verres à tarif réduit plus large



TEMOIGNAGE

Pierre M. - 55 ans : « j'avais besoin d'une nouvelle paire de lunettes pour corriger ma presbytie. J'ai pu m'adresser à un opticien partenaire Sévéane, tout près de chez moi. J'ai trouvé la monture qui me convenait avec des verres de bonne qualité et j'ai même fait des économies ».

► Pierre a réalisé une économie de 270 € en passant par un opticien partenaire.

2 verres *
1 monture*
Equipement complet *

TARIF HORS RESEAU SEVFANF

560 €
150 €
710 €

PRIX REDUITS RESEAU SEVEANE

320 €
120 € **(-20%)**
440 €

* hors remboursement régime obligatoire et régime complémentaire.

